



Les droits des psychologue

Par marie34600

Bonjour,

le fils de mon amie qui à actuellement 11 ans est suivi par une psychologue, au jours d'aujourd'hui la psychologue à pris l'initiative de prendre contact avec les service sociaux pour placer l'enfant dans une famille d'accueil à t'elle le droit de le faire?

Si oui que peut faire mon amie pour éviter se placement, elle veut pas être séparer de son enfant?.